

BULLETIN D'INSCRIPTION 2011

**DOCUMENT A IMPRIMER
POUR L'INSCRIPTION**
à retourner 15 jours dernier délai,
avant la date de la formation

NOM : PRENOM : tel :

ADRESSE :

Date de naissance pour stages : **PIEGEAGE – AGREMENT DU PIEGEUR** et **EXAMEN INITIAL DU GIBIER SAUVAGE ET HYGIENE ALIMENTAIRE** : .. / .. /

N° permis de chasser pour stage **CHASSE A L'ARC** :

QUALITE : président d'association membre de conseil ou de bureau simple adhérent

NOTEZ LA
SESSION
CHOISIE

TITRE DE LA FORMATION	COUT	Sessions		↓	
PIEGEAGE – AGREMENT DU PIEGEUR (formation initiale)	5 € + 14 € (repas) *	26 février et 5 mars	18 et 25 juin		
PIEGEAGE – ACTUALISATION DES CONNAISSANCES (recyclage)	5 € + 14 € (repas) *	10 septembre			
LE GIBIER BLESSE ET SA RECHERCHE	5 € **	Suivant demandes		X	
FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE	5 € **	9 juillet			
AMENAGEMENT PETIT GIBIER	5 € **	2 juillet			
DROITS ET DEVOIRS DU GARDE PARTICULIER	5 € + 14 € (repas) *	2, 9 avril et 28 mai			
SECURITE A LA CHASSE	5 € **	Suivant demandes		X	
CHASSE A L'ARC	5 € + 14 € (repas) *	14 mai	11 juillet		
EXAMEN INITIAL DU GIBIER SAUVAGE ET HYGIENE ALIMENTAIRE	5 € **	12 mars (complet)	18 avril	23 mai	17 sept.
APPROCHE PRATIQUE DE L'EXAMEN INITIAL DU GIBIER SAUVAGE	35 €***	6 mai	13 mai		

* : coût incluant les frais de documentation remise au participant et de repas si souhaité, à régler lors de l'inscription

** : coût incluant les frais de documentation remise au participant, à régler lors de l'inscription

*** : coût incluant les frais de formation à l'INFOMA et de repas.